

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54 du 19 Janvier 1939.

n° 54

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1939

Numéro JO
n° 507 du 28/02/1939

Date du numéro
28 février 1939

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er, — est institué à la Côte Française des Somalis, un Comité local du monument à la gloire de l'infanterie française, composé comme suit : Président : M. Jourdain, administrateur en chet des colonies, inspecteur des Affaires Adiministratives. Membres : MM. le Lieutenant-Colonel Thoine ,Commandant le Régiment de Tirailleurs, Perron. Administrateur-Maire de la Ville de Djibouti. Le Président ou le Vice-président de l'Association des Anciens Combattants. Le Capitaine Correard, secrétaire